

BUDGET ET PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2015

Table des matières

1. BUDGET 2015 EN RÉSUMÉ	5
Pour chaque dollar de taxes	6
Sommaire des prévisions budgétaires 2015	8
Faits saillants	9
Mot du maire	10
Mot du directeur général	12
2. PROFIL DE LAVAL	15
Laval en chiffres	17
Conseil municipal et comité exécutif	19
Administration	21
Missions des services municipaux et des bureaux	22
Situation économique	25
3. STATISTIQUES	31
Taux de chômage désaisonnalisé	33
Évolution de la valeur des permis de construction	33
Marché de la revente	34
Évolution du taux d'inoccupation	35
Évolution des investissements	35
Évolution de la population	36
Évolution de l'évaluation foncière	36
Évolution de certains taux de taxation et de tarification	37
Évolution des effectifs	38
Endettement net à long terme à l'ensemble des citoyens	39
4. BUDGET 2015	41
Sommaire des prévisions budgétaires 2015	42
Contexte budgétaire	43
Principales hypothèses utilisées dans le processus budgétaire	45

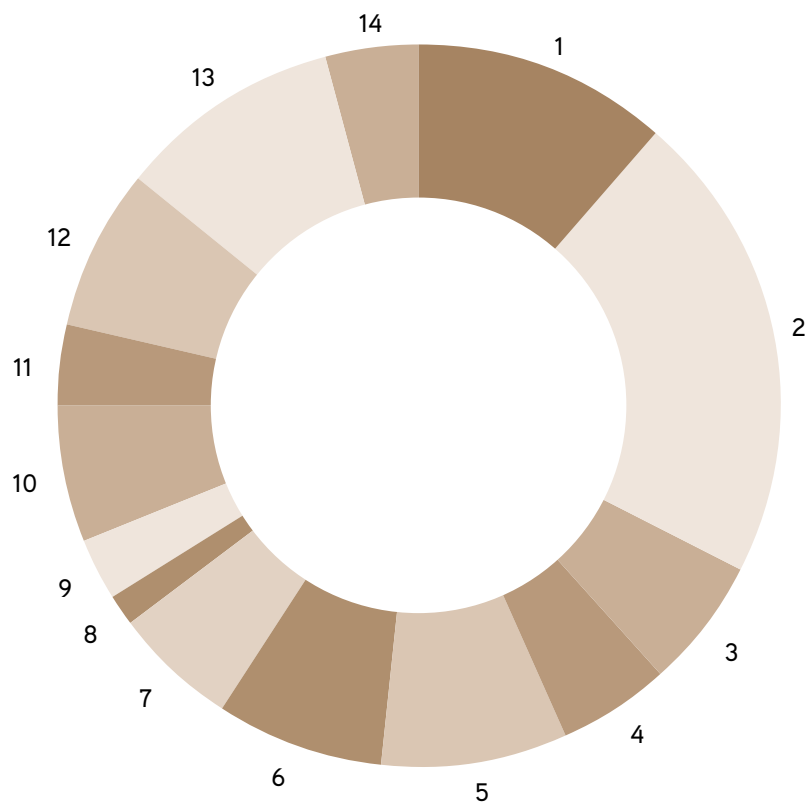
5. ANALYSE DES REVENUS	47
Orientation budgétaire	48
Répartition en pourcentage des revenus de fonctionnement	50
Revenus de fonctionnement	51
6. ANALYSE DES DÉPENSES	57
Orientation budgétaire	58
Répartition en pourcentage des dépenses de fonctionnement	60
Dépenses de fonctionnement par fonction et activité	61
Éléments de conciliation à des fins fiscales	63
Répartition en pourcentage des dépenses de fonctionnement par objet	64
Dépenses de fonctionnement par objet	65
Dépenses de fonctionnement par unité administrative	67
7. PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT	69
Orientation budgétaire	71
Programme triennal d'investissement - sommaire	73
Revenus des activités d'investissement	75
Répartition en pourcentage des activités d'investissement	76
Activités d'investissement	77
Répartition en pourcentage du financement des activités d'investissement	78
Activités d'investissement à des fins fiscales	79
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	81
Périmètre comptable	83
Activités de fonctionnement consolidées à des fins fiscales	84
Activités d'investissement consolidées à des fins fiscales	85



BUDGET 2015
en résumé

**Pour chaque
dollar de taxes**

1	Administration générale	11,4 ¢
2	Police, sécurité incendie et sécurité publique	21,1 ¢
3	Réseau routier	5,9 ¢
4	Enlèvement de la neige	5,1 ¢
5	Transport collectif	8,4 ¢
6	Eau et égout	7,3 ¢
7	Collecte, traitement, élimination des déchets et protection de l'environnement	5,7 ¢
8	Logement et urgence sociale	1,4 ¢
9	Aménagement, urbanisme et développement économique	2,8 ¢
10	Activités récréatives	5,9 ¢
11	Activités culturelles	3,8 ¢
12	Frais de financement	7,2 ¢
13	Remboursement de la dette	10,0 ¢
14	Autres éléments	4,0 ¢



SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	546,2	519,1
Taxes sur une autre base	122,1	121,8
Paiements tenant lieu de taxes	15,9	18,3
Services rendus	7,4	7,1
Impositions de droits	32,4	33,4
Amendes et pénalités	17,9	17,8
Intérêts	9,8	8,0
Autres revenus	5,3	5,5
Transferts	27,5	32,5
	784,5	763,5
DÉPENSES		
Administration générale	95,4	90,3
Sécurité publique	169,4	166,1
Transport	194,2	185,1
Hygiène du milieu	149,7	144,9
Santé et bien-être	10,7	12,1
Aménagement, urbanisme et développement	22,0	22,9
Loisirs et culture	87,4	83,8
Frais de financement	56,4	60,4
	785,2	765,6
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(0,7)	(2,1)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Immobilisations	111,2	107,4
Financement (net des affectations)	(77,2)	(77,6)
Affectations	(33,3)	(27,7)
	0,7	2,1
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0,0	0,0

Faits saillants

BUDGET DE 784,5 M\$

VARIATION DU COMPTE DE TAXES FONCIÈRES MOYEN

Maison unifamiliale: 3,20 %

Secteur résidentiel: 2,95 %

Secteur non résidentiel: 3,20 %

AJOUTS ET AMÉLIORATIONS DE SERVICES

Fêtes du 50^e anniversaire de Laval

Ouverture 7 jours sur 7 dans 4 bibliothèques en projet pilote

Stratégie immobilière

Vision stratégique et consultations citoyennes

Lutte contre le crime organisé

Lutte contre l'agrile du frêne

Nouvelles ressources pour l'entretien des parcs et des bâtiments

MAINTIEN DES PROGRAMMES

Programme de maintien à domicile des 65 ans et plus

Accession à la propriété

Aide à la rénovation résidentielle

Subvention pour la plantation et l'émondage des arbres

Subventions reliées à de saines pratiques environnementales (toilettes écologiques, composteurs domestiques, barils récupérateurs d'eau de pluie, couches réutilisables)

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2015: 245,5 M\$

Mise en place d'infrastructures qui contribueront au développement des secteurs résidentiels, commerciaux et industriels: 61,8 M\$

Réfection des infrastructures existantes: 96,4 M\$

Amélioration et prolongement du réseau routier: 20,4 M\$

Aménagement de parcs, d'espaces communautaires et acquisition d'espaces verts: 16,0 M\$

IMMOBILISATIONS PAYÉES COMPTANT: 86,0 M\$

Mot du mairie



Concitoyennes,
Concitoyens,

Le budget 2015 repose sur le respect de nos engagements politiques et sur le profond sens des responsabilités qui animent les élus municipaux lavallois. Ce budget s'inspire aussi de notre conviction que la Ville est avant tout au service de ses citoyens. Il exprime notre volonté de léguer aux générations qui nous suivent un milieu de vie attrayant où les affaires sont en ordre et les finances, saines.

Ce budget vise quatre grands objectifs qui guident nos décisions: respecter la capacité de payer des citoyens, contrôler la dette, améliorer les services aux citoyens et bien planifier nos revenus et dépenses sur un horizon de trois ans.

Ainsi, au plan des opérations, une des grandes orientations pour 2015 concerne notre prise en charge du développement économique. Nous ramenons au sein de l'administration municipale tous les volets de cette mission. Ces fonctions seront centralisées au sein de la nouvelle Direction générale adjointe au développement économique, qui deviendra un guichet unique pour les gens d'affaires de Laval et de partout ailleurs. J'ai confié à cette Direction le mandat de simplifier et d'accélérer le traitement des dossiers d'investissement à Laval, de soutenir efficacement l'entrepreneuriat et d'agir en tant que facilitateur pour les milieux d'affaires.

Or, puisque croissance économique et développement social doivent aller de pair, Laval propose plusieurs mesures favorables aux familles et aux aînés. Les hausses de tarification sont donc réduites au minimum, surtout pour les familles. Les services de transport collectif sont encore plus accessibles et le soutien aux aînés reste prioritaire. Toujours au plan social et communautaire, nous entendons doter Laval d'une véritable politique sociale. Le maintien des tables de concertation régionale et l'animation du milieu communautaire soutiendront ces orientations. Mentionnons également la mise en œuvre de deux mesures attendues: l'implantation d'un service municipal de premiers répondants et l'implantation des mesures d'apaisement de la circulation.

Maintenant, au chapitre des investissements, le Programme triennal d'investissement (PTI) prévoit l'injection de plus d'un milliard de dollars pour les années 2015 à 2017. En 2015, les investissements s'élèveront à 245,5 M\$, un montant réaliste qui permettra aux Lavallois de soutenir la croissance économique, d'améliorer les équipements municipaux, les parcs, les espaces verts et les infrastructures de loisirs. De grands travaux sont également prévus pour rendre aux Lavallois leurs berges. Le PTI prévoit aussi la réalisation d'une première phase de réfection des logements sociaux du secteur Val-Martin, où la Ville injectera, à terme, plus de 30 M\$. De plus, nous avons fait le choix de réinvestir massivement dans les équipements sportifs et culturels que sont les arénas, les piscines, les bibliothèques et les musées. Laval a des décennies de rattrapage à faire à ce chapitre.

En cette année du 50^e anniversaire de Laval, ce budget confère à notre Ville une politique financière responsable qui nous permet d'atteindre l'équilibre entre nos moyens et nos ambitions. Il donne le coup d'envoi de grands chantiers qui façonneront le paysage de Laval pour en faire une ville attrayante qui offre une qualité de vie exceptionnelle.



Marc Demers

Mot du directeur général



Mesdames, Messieurs,

J'ai le privilège d'occuper le poste de directeur général de la Ville de Laval depuis le mois de janvier 2014. À ce titre, j'agis comme intermédiaire entre le conseil municipal et la fonction publique, j'assure le suivi des programmes et des politiques, la bonne gestion des budgets et la qualité des services aux citoyens. À cela s'ajoute une obligation de contrôle et de surveillance, pour garantir en tout temps l'optimisation de chaque dollar investi.

Dès mon arrivée, j'ai perçu la volonté des élus et des employés de revoir l'organisation des processus décisionnels de la Ville, pour améliorer de façon notable l'éthique, la transparence et l'efficacité de l'appareil municipal. Par conséquent, une vaste réforme de l'organisation interne est en cours, afin d'y instituer les meilleures pratiques de gouvernance.

Des gestes concrets ont été posés au cours de la dernière année, tels que le resserrement du code d'éthique des élus, la décentralisation des pouvoirs du comité exécutif par une délégation au conseil municipal et à la haute fonction publique, le déploiement du Bureau de l'intégrité et de l'éthique municipale et la création éventuelle d'un Secrétariat de la gouvernance. À cela s'ajoute l'analyse par l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) de la pertinence de nos sociétés externes et l'application des recommandations qui en découlent, comme la création d'une Direction générale adjointe au développement économique.

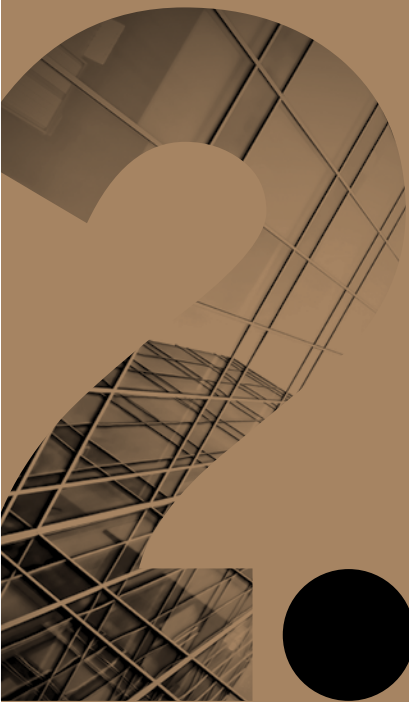
Parce que nous avons foi dans les compétences et le professionnalisme des personnes qui œuvrent à Laval, nous avons rapatrié des fonctions à l'interne, comme les communications stratégiques et le marketing et les services juridiques. Afin d'enrichir notre administration et de favoriser une approche intégrée dans la gestion des dossiers, nous avons aussi embauché des experts dans des domaines stratégiques, entre autres en génie, en gestion immobilière et en ressources humaines. En 2015, c'est plus de 4 M\$ qui seront investis dans le développement de notre expertise interne.

S'il est fondamental de doter notre organisation d'employés qualifiés et d'en revoir l'architecture, il est aussi essentiel de consulter la population pour connaître ses besoins, ses exigences et ses désirs. Le développement d'une vision et d'une planification stratégiques de même que la création d'un Bureau de consultation citoyenne nous assurera, d'une part, d'encadrer l'action municipale et d'autre part, de toujours rester bien branchés sur notre principal client: la population lavalloise.

Enfin, le dépôt du budget 2015, élaboré sur un horizon de trois ans, démontre avec brio la capacité de nos équipes à trouver des solutions créatives orientées vers l'atteinte de résultats. Préparé avec soin par mes collègues, que je salue et remercie au passage, ce budget répond à des besoins exprimés par la population. L'amélioration de nos infrastructures (arénas, centres communautaires, bibliothèques et logements sociaux), la création et la bonification d'espaces verts (parcs, mobiliers urbains, aménagement de boisés) et l'instauration de mesures accroissant la mobilité (pistes cyclables, réfection du réseau routier et apaisement de la circulation) attestent de notre profond désir d'assurer l'avenir de Laval avec efficacité, et ce, dans le plus grand respect des aspirations de sa population.



Serge Lamontagne



**PROFIL
DE LAVAL**

Laval en chiffres

SUPERFICIE	246 km ²
Longueur	33 km
Largeur	12 km
DÉMOGRAPHIE	
Population (estimée pour 2014)	418 500
Âge médian	41
Langue maternelle	
Français	63 %
Anglais	9 %
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	
Primaires	74
Secondaires	25
Centres de formation professionnelle	8
Collégial	1
Pavillons universitaires	2
Centres de recherche	5
SANTÉ	
Centre hospitalier	1
CLSC	7
Centres de réadaptation	3
Centres d'hébergement publics et privés	17
Centre jeunesse	1
Cliniques médicales et groupes de médecine familiale	34
RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN	
Nombre de parcours	44
Longueur du réseau	1 405 km
Service scolaire - nombre de parcours	112
Transport adapté - nombre d'usagers	6 465
Nombre d'autobus	270
Train de banlieue - longueur du réseau	16 km
Nombre de gares	5
Stationnements incitatifs	2 397 espaces
CULTURE	
Plusieurs événements culturels	
Salles de spectacle	15
Musées	6
Bibliothèques	9

TOURISME

Nombre annuel de visiteurs	925 000
Tourisme d'affaires	50%
Durée moyenne du séjour	1,5 jour
Nombre d'unités disponibles pour l'hébergement	1 500
Taux d'occupation (le plus haut du Québec)	67%
Recettes touristiques annuelles	164 M\$

ÉCONOMIE - AFFAIRES (EMPLOIS PAR INDUSTRIE, EN MILLIERS)

Secteur de la production de biens	45,2	19,6%
Construction	14,7	
Fabrication	27,7	
Autres	2,8	
Secteur des services	185,1	80,4%
Commerce	48,0	
Transport et entreposage	11,9	
Finance, assurances et immobilier	13,3	
Services professionnels	14,8	
Services d'enseignement	13,0	
Soins de santé et assurance sociale	29,6	
Information, culture et loisirs	13,4	
Hébergement et restauration	16,1	
Administration publique	10,7	
Autres	14,3	

AGRICULTURE

Superficie	4 812 hectares
Fermes	
Élevage	17
Fruits et légumes	39
Pépinières et floriculture	58
Autres	8
Revenus bruts agricoles	59,7 M\$

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Longueur des voies publiques	4 625 km
Longueur des voies cyclables	175 km
Ponts et passerelles	123

INFRASTRUCTURES DE L'EAU

Stations de production d'eau potable	3
Stations de traitement des eaux usées	3
Production de l'eau potable	425 000 m ³ /jour
Traitement des eaux usées	770 000 m ³ /jour
Longueur des conduites d'aqueduc	1 615 km
Longueur des conduites d'égout	2 617 km
Stations de pompage	76

Conseil municipal et comité exécutif

MAIRE

Marc Demers

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

DISTRICTS ÉLECTORAUX

CONSEILLERS

1. Saint-François	Jacques St-Jean	
2. Saint-Vincent-de-Paul	Paolo Galati	
3. Val-des-Arbres	Christiane Yoakim	PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL
4. Duvernay — Pont-Viau	Stéphane Boyer	
5. Marigot	Daniel Hébert	
6. Concorde — Bois-de-Boulogne	Sandra Desmeules	MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
7. Renaud	Raynald Adams	MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
8. Vimont	Michel Poissant	
9. Saint-Bruno	David De Cotis	VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF
10. Auteuil	Jocelyne Frédéric-Gauthier	
11. Laval-des-Rapides	Pierre Anthian	
12. Souvenir — Labelle	Jean Coupal	
13. L'Abord-à-Plouffe	Vasilios Karidogiannis	
14. Chomedey	Aglaia Revelakis	
15. Saint-Martin	Aline Dib	
16. Sainte-Dorothée	Ray Khalil	
17. Laval-les-Îles	Nicholas Borne	
18. L'Orée-des-Bois	Alain Lecompte	
19. Marc-Aurèle-Fortin	Gilbert Dumas	
20. Fabreville	Michel Trottier	
21. Sainte-Rose	Virginie Dufour	MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Administration

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général	Serge Lamontagne
Directrice générale adjointe - Administration	Carole Imbeault
Directeur général adjoint - Développement durable	Clément Bilodeau
Directeur général adjoint - Développement économique	<i>vacant</i>
Directeur général adjoint - Services de proximité	Michel Byette

SERVICES

Achats et gestion contractuelle	André Lévesque
Communications	Marie Gendron
Contentieux	Patrice Guay
Environnement	Gilles Benoit
Évaluation	Louis Roy
Finances	<i>vacant</i>
Greffe	Chantal Ste-Marie <i>par intérim</i>
Ingénierie	Luc Goulet
Police	Pierre Brochet
Ressources humaines	Marc-André Vigeant
Sécurité incendie	Robert Séguin
Systèmes et technologies	Lise Poirier
Travaux publics	Sylvain Allard
Urbanisme	Sylvain Dubois
Vie communautaire et culture	Benoit Collette <i>par intérim</i>

BUREAUX

Grands projets	Jean Roy
Juges	Claudie Bélanger
	Bernard Caron
Ombudsman	Nadine Mailloux
Régime des rentes	Mylène Grenier
Vérificateur général	Michèle Galipeau

Missions des services municipaux et des bureaux

Les services municipaux

ACHATS ET GESTION CONTRACTUELLE

Assume la responsabilité de la gestion des contrats d'achat, d'entreprises, de services et de location de même que la gestion des magasins, de la récupération et de la fourrière. Assure aux divers services municipaux la fourniture de biens et services de qualité aux coûts les plus favorables pour le contribuable en conformité avec les lois, règlements municipaux et accords commerciaux en vigueur. Applique la Politique de gestion contractuelle et la Politique d'approvisionnement.

COMMUNICATIONS

Assure le positionnement stratégique et la gestion de l'image de la Ville, assure les relations avec les médias et alimente les réseaux sociaux. Soutien l'ensemble des services dans la transmission d'informations aux citoyens.

CONTENTIEUX

Apporte le soutien juridique nécessaire à la municipalité en répondant aux demandes diverses de nature légale provenant de la direction générale ou de l'ensemble des services de la Ville. Représente la municipalité, à la demande du comité exécutif, pour toute procédure devant les différents tribunaux. Assume la responsabilité du greffe de la cour municipale et des procureurs qui agissent pour la Ville devant cette cour. Assure également le suivi des réclamations présentées à la Ville, incluant le portefeuille des assurances de la municipalité.

ENVIRONNEMENT

Maintient la salubrité et la qualité de l'environnement en protégeant et en mettant en valeur les milieux naturels, les cours d'eau et les espaces verts. Assure la qualité de l'eau, du sol et de l'air sur le territoire de Laval. Assure la production et le contrôle de l'eau potable, le captage et le traitement des eaux usées, la gestion des matières résiduelles et l'élimination des nuisances. Introduit et développe des activités qui ont pour but de créer des habitudes et des comportements environnementaux durables.

ÉVALUATION

Responsable de la confection et de la tenue à jour du rôle d'évaluation foncière, de l'acquisition et de la disposition des immeubles. Le rôle d'évaluation reflète la valeur de tous les immeubles inventoriés et situés sur le territoire de la Ville. Cette valeur sert de base à la taxation municipale.

FINANCES

Planifie et contrôle l'ensemble des activités financières et administratives de la municipalité, tels la préparation des états financiers, la perception des taxes, le paiement des différentes dépenses, l'analyse, le développement et la gestion des systèmes d'information financière ainsi que la coordination, la préparation et le suivi du budget conformément aux normes comptables, aux lois en vigueur et aux décisions du conseil municipal.

GREFFE

Assure le cadre législatif à l'intérieur duquel les décisions du conseil municipal et du comité exécutif sont prises et voit à rédiger les procès-verbaux, résolutions, projets de règlements de la Ville de Laval. Collige et conserve les documents qui sont ainsi archivés et est responsable des demandes de documents municipaux formulées en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

INGÉNIERIE

Assure le rôle d'expert-conseil en matière de planification, de conception, de construction et de réhabilitation des infrastructures: aqueduc, égout, ouvrages de gestion des eaux pluviales, infrastructures d'utilité publique, routes, pistes cyclables, signalisation et feux de circulation, éclairage, ponts, ponceaux, viaducs, stations de production d'eau potable et de traitement des eaux usées, stations de pompage et ouvrages connexes. Responsable de l'émission des permis de raccordement et des permis d'obstruction de la voie publique.

POLICE

Responsable de la promotion et du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique. Responsable de la protection de la personne et de la propriété, de la moralité, de la circulation, des enquêtes, des mesures d'urgence et de l'application de la réglementation en matière policière.

RESSOURCES HUMAINES

Veille à pourvoir les divers services municipaux d'hommes et de femmes responsables et compétents pour oeuvrer auprès des citoyens. Soutient les activités dans divers services de la Ville de façon efficace en permettant aux employés d'évoluer dans un milieu de travail stimulant, dans le respect et l'intégrité. Responsable de la gestion des relations de travail et de la santé et sécurité au travail et du développement organisationnel. Applique différents programmes dont la paie, la formation, la gestion des avantages sociaux, les interventions en matière de santé et de sécurité et procède de façon constante à l'évaluation de ses effectifs.

SÉCURITÉ INCENDIE

Responsable de la prévention et de la lutte contre les incendies, de l'organisation des secours et de la recherche des causes des incendies.

SYSTÈMES ET TECHNOLOGIES

Accompagne les services municipaux, au plan technologique et organisationnel, dans la réalisation de leurs mandats. Oriente et conseille les services sur tout l'aspect informatique. Conçoit, développe et implante les applications et logiciels informatiques. Entretient et gère l'ensemble des systèmes et technologies de l'information, incluant les systèmes de communication et de télécommunication.

TRAVAUX PUBLICS

Entretient les infrastructures de la municipalité: rues, boulevards, signalisation, réseaux d'aqueduc et d'égout, parcs, arénas et foresterie urbaine. Assure aux divers autres services, principalement ceux de la vie communautaire et culture, de la police et de la sécurité incendie, un soutien technique lors d'événements spéciaux. Veille à la gestion du parc automobile et des bâtiments.

URBANISME

Assure le développement harmonieux du territoire, applique les règlements d'urbanisme et émet les permis de construction, de rénovation et de lotissement (cadastre), administre les divers programmes de la municipalité, notamment en matière de rénovation urbaine et de protection du patrimoine et est responsable de la toponymie des sites, des immeubles et des équipements municipaux (appellation d'un immeuble, d'une rue, d'un parc, etc.). Veille à la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la MRC et gère l'aménagement en vue d'assurer une utilisation efficace du territoire afin de répondre aux besoins de la collectivité.

VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE

Soutient de façon concrète la culture, le sport, le plein air, les loisirs et toutes les activités reliées à la vie communautaire. Voit à la gestion du Centre de la nature, de la messagerie et du transport.

Les bureaux

GRANDS PROJETS

Effectue la planification, la coordination, le contrôle et le suivi de la réalisation des grands projets de développement ainsi que le renouvellement ou la réfection des infrastructures majeures. Participe également à l'amélioration des différents processus de gestion de projet.

JUGES

Les juges de la cour municipale de Laval ont les pouvoirs et les devoirs que la loi détermine.

OMBUDSMAN

Protecteur du citoyen, le bureau reçoit et traite les plaintes des personnes qui s'estiment lésées par l'administration municipale. Il intervient ou enquête chaque fois qu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a été lésé ou peut vraisemblablement l'être. Il révisé l'application de certaines procédures administratives et émet des recommandations au conseil dans le but d'améliorer les services offerts.

RÉGIME DES RENTES

Ce bureau a les pouvoirs et les devoirs que le règlement municipal sur le régime des rentes et la loi déterminent.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Effectue la vérification des comptes et affaires de la municipalité et de toute personne morale dont la municipalité détient plus de 50% des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50% des membres du conseil d'administration ainsi que de toute entité faisant partie du périmètre comptable. La vérification des comptes et affaires comprend la vérification financière, la vérification de conformité de leurs opérations aux lois, règlements, politiques et directives ainsi que la vérification de l'optimisation des ressources.

Situation économique

Résultats 2014 et tendances

LA CONJONCTURE GÉNÉRALE

Le début de 2014 fut plutôt décevant, mais la seconde moitié de l'année a été meilleure grâce à la vigueur retrouvée aux États-Unis. Au Canada et au Québec, les perspectives du commerce extérieur sont bonnes, mais la demande intérieure restera comprimée à cause du poids de la dette des ménages, de l'essoufflement de l'immobilier résidentiel, des entreprises qui hésitent à investir et des dépenses des gouvernements qui tentent de réduire leur déficit et de stabiliser le fardeau de leur dette.

Ces facteurs, jumelés à un taux d'inflation qui demeure près de la cible médiane de 2 %, établi par la Banque du Canada, dictent une politique monétaire accommodante.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Alors que le nombre d'emplois a progressé de près de 200 000 au Canada depuis le début de l'année, le Québec, de son côté, accuse un recul de près de 30 000 emplois. La hausse des exportations constatée au cours des derniers mois devrait contribuer à augmenter les profits et à stimuler les investissements. Ces deux facteurs combinés permettront un rattrapage au niveau de l'emploi.

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	LAVAL		ÎLE DE MONTRÉAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
	Oct. 2014	Var. 1 an	Oct. 2014	Var. 1 an	Oct. 2014	Var. 1 an
Emplois	231 300	11 400	946 600	(22 300)	4 024 100	3 900
Population active	246 800	9 600	1 057 000	(14 800)	4 359 700	4 200
Taux d'activité	70,5%	1,8%	63,4%	(1,5%)	64,5%	(0,5%)
Taux d'emploi	66,1%	2,4%	56,8%	(1,9%)	59,6%	(0,4%)
Taux de chômage	6,3%	(1,0%)	10,4%	0,8%	7,7%	0,0%

Notes: Données désaisonnalisées. Moyennes mobiles de trois mois se terminant en octobre 2014
Source: Institut de statistique du Québec

Laval est l'une des rares régions du Québec où le taux de chômage a diminué tout en enregistrant une hausse de sa population active. Pour l'ensemble de la province, ces données sont demeurées stables au cours de la dernière année.

Le marché de l'emploi à Laval se porte bien, comme en témoigne la création de plus de 50 000 emplois durant les dix dernières années. Cette tendance devrait d'ailleurs se prolonger, puisqu'Emploi-Québec estime les besoins en main-d'œuvre de la région de Laval à plus de 35 000 travailleurs de 2013 à 2017, dont environ le tiers proviendra de la création d'emplois, le reste étant occasionné par des départs à la retraite¹. En outre, les prévisions d'Emploi-Québec indiquent une baisse du taux de chômage pour toutes les régions du Québec d'ici 2017. L'emploi sera donc en croissance au cours de cette période. À cet égard, Laval figure au 2^e rang pour la croissance annuelle de l'emploi entre 2013 et 2017².

LES CONDITIONS DE VIE

Un des indicateurs utilisé pour mesurer les conditions de vie des habitants d'un territoire est le revenu disponible des ménages par habitant. En 2012, le revenu disponible des ménages par habitant des Lavallois se compare avantageusement à la moyenne québécoise et à celui de la région de Montréal.

REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR HABITANT (2012)

LAVAL		ÎLE DE MONTRÉAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
2012	Var. moy. 3 ans	2012	Var. moy. 3 ans	2012	Var. moy. 3 ans
26 856\$	1,8%	26 469\$	2,1%	26 347\$	2,3%

Notes: Le revenu disponible des ménages par habitant correspond à la somme de tous les revenus des ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels divisés par le nombre d'habitants de ce territoire. Données révisées le 18 décembre 2012

Source: Institut de la statistique du Québec

¹ EMPLOI-QUÉBEC, *Perspectives à moyen (2013-2017) et à long terme (2013-2022)*, édition 2014.

² Ibid.

LA STRUCTURE ÉCONOMIQUE

Le tableau suivant donne la répartition des emplois par secteur d'activité en 2013 à Laval.

NOMBRE D'EMPLOIS PAR SECTEUR - LAVAL (Milliers)

	EMPLOIS 2013	EMPLOIS 2012
SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	33	37
Fabrication	21	24
Construction	8	11
Autres biens	4	2
SECTEUR DES SERVICES	197	176
Commerce	45	41
Soins de santé et assistance sociale	30	26
Services professionnels, scientifiques et techniques	25	18
Finance, assurances, immobilier et location	19	14
Information, culture et loisirs	9	12
Services d'enseignement	16	15
Administration publique	8	10
Transport et entreposage	11	10
Hébergement et restauration	14	13
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	8	8
Autres services	12	9
TOTAL	230	213

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, CANISM 282-0060

Le nombre ainsi que la répartition des emplois démontrent que Laval bénéficie d'une structure économique saine, dynamique et diversifiée. L'économie québécoise est dominée par le secteur tertiaire et Laval fait partie des régions où cette sectorisation des emplois est la plus avancée, avec 85,6 % du total des emplois en 2013.

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut (PIB), qui équivaut à l'ensemble des biens et services produits dans le territoire au cours d'une année, a atteint plus de 13 milliards de dollars en 2013 pour le territoire de Laval, ce qui constitue plus de 4,0% du PIB du Québec.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DE BASE EN 2013

LAVAL		ÎLE DE MONTRÉAL		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
Millions de \$	Var. 1 an	Millions de \$	Var. 1 an	Millions de \$	Var. 1 an
13 809	1,5%	117 532	1,5%	339 513	1,7%

Note: Estimation provisoire
Source : Institut de la statistique du Québec

Le PIB de la région de Laval a connu une croissance annuelle moyenne de 4,5% au cours des dix dernières années. Cette excellente performance économique permet à Laval de rejoindre le peloton de tête.

LES PERMIS DE CONSTRUCTION

Les tableaux suivants présentent le nombre ainsi que la valeur des permis de construction, pour la dernière année complète disponible, soit 2013.

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PAR SECTEUR EN 2013 - LAVAL

SECTEUR	NOUVEAUX PERMIS	AMÉLIORATIONS	TOTAL
Résidentiel	579	1 661	2 240
Commercial	10	274	284
Industriel	6	41	47
Institutionnel	3	45	48
TOTAL	598	2 021	2 619

Source : Ville de Laval, Service de l'urbanisme

VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION PAR SECTEUR EN 2013 - LAVAL (Milliers de \$)

SECTEUR	NOUVEAUX PERMIS	AMÉLIORATIONS	TOTAL
Résidentiel	362 438	81 270	443 708
Commercial	38 300	74 306	112 606
Industriel	17 450	28 260	45 710
Institutionnel	19 213	114 226	133 439
TOTAL	437 401	298 062	735 463

Source : Ville de Laval, Service de l'urbanisme

Depuis le début de l'année 2014 (du 1^{er} janvier au 30 septembre), la valeur des permis de construction est en baisse dans la province de Québec. Laval n'échappe pas à cette tendance, puisque le repli est de l'ordre de 4%. Cette diminution est cependant beaucoup moins importante que celle enregistrée en 2013. La Ville a émis 392 permis de construction pour de nouvelles habitations, totalisant 823 nouveaux logements. La valeur déclarée pour ces nouvelles résidences atteint 246 millions de dollars.

Par ailleurs, au cours des 11 premiers mois de 2014, le Service de l'urbanisme a émis un total de 2806 permis de construction (nouvelle et amélioration), tous secteurs confondus. La valeur déclarée globale pour l'ensemble de ces permis de construction s'élève à plus de 600 millions de dollars.

LE MARCHÉ DE LA REVENTE

Selon les dernières données disponibles publiées par la Chambre immobilière du Grand Montréal, le nombre de ventes enregistrées dans le secteur des maisons unifamiliales ainsi que des copropriétés est demeuré relativement stable pour la période de 12 mois terminée au 3^e trimestre de 2014 pour l'ensemble de la province, l'île de Montréal et Laval. Une légère baisse de 3% a été enregistrée.

Durant cette même période, le prix médian enregistré était en hausse de 1% et 2% respectivement pour les maisons unifamiliales et les copropriétés. Au troisième trimestre de 2014, le prix médian d'une maison unifamiliale située sur le territoire de Laval était de 290 000\$, comparativement à 383 000\$ pour l'île de Montréal. Quant à la copropriété, le prix médian était de 214 750\$ pour Laval et de 265 000\$ pour l'île de Montréal.

Le marché immobilier continue de croître, mais à un rythme plus lent. Certains indicateurs laissent présager un ralentissement de la demande et de l'offre, favorisant ainsi un marché immobilier durable et en santé.

LE MARCHÉ LOCATIF

En 2013, le taux d'inoccupation des logements privés à Laval a connu une légère baisse, passant de 2,6% à 2,2%. À ce chapitre, Laval fait bonne figure puisque ce taux est inférieur à tous ceux enregistrés dans les différentes régions métropolitaines de recensement du Québec, selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Le taux d'inoccupation des espaces commerciaux a progressé au cours de la dernière année, passant de 9,4% à 12% pour la grande région de Montréal. Laval n'a pas échappé à cette réalité, son taux se situant à 14,8% au troisième trimestre de 2014. Celui-ci demeure toutefois inférieur à la moyenne de 15,8% pour les secteurs situés hors de l'île de Montréal.

Pour ce qui est des immeubles industriels, Laval fait également bonne figure. Son taux d'inoccupation de 4,7% pour le troisième trimestre de 2014 se situe avantageusement sous celui de la grande région de Montréal (6,7%).

LES INVESTISSEMENTS

Pour la première fois depuis 2002, le niveau des investissements sur le territoire lavallois a chuté sous la barre du milliard en 2013, soit 976 millions de dollars. Les secteurs résidentiel et industriel continuent année après année à représenter une part importante du total.

Malgré le contexte économique difficile que l'on connaît, il s'agit de résultats forts appréciables qui montrent bien toute la vigueur du milieu économique lavallois. Au cours de l'année 2013, 29 nouvelles entreprises se sont implantées à Laval et 668 ont entrepris un projet d'expansion pour des investissements dépassant les 300 millions de dollars.

LES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR EN 2012 ET EN 2013 - LAVAL (Millions de \$)

SECTEUR	2013	2012	VARIATION
Industriel	340,7	506,0	(33 %)
Commercial	86,2	183,6	(53 %)
Institutionnel	105,4	148,7	(29 %)
Résidentiel	443,7	659,9	(33 %)
TOTAL	976,0	1 498,2	(35 %)

Source : Laval Technopole

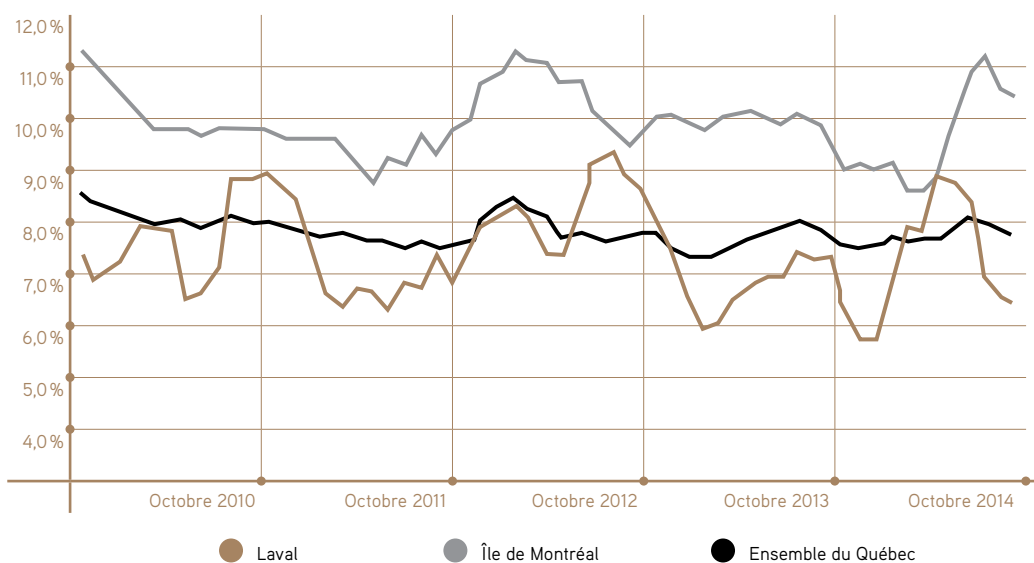
La croissance annuelle moyenne des investissements a été équivalente à 2,1% au cours des 15 dernières années.

STATISTIQUES



Statistiques

TAUX DE CHÔMAGE DÉSAISONNALISÉ (OCTOBRE 2009-OCTOBRE 2014)



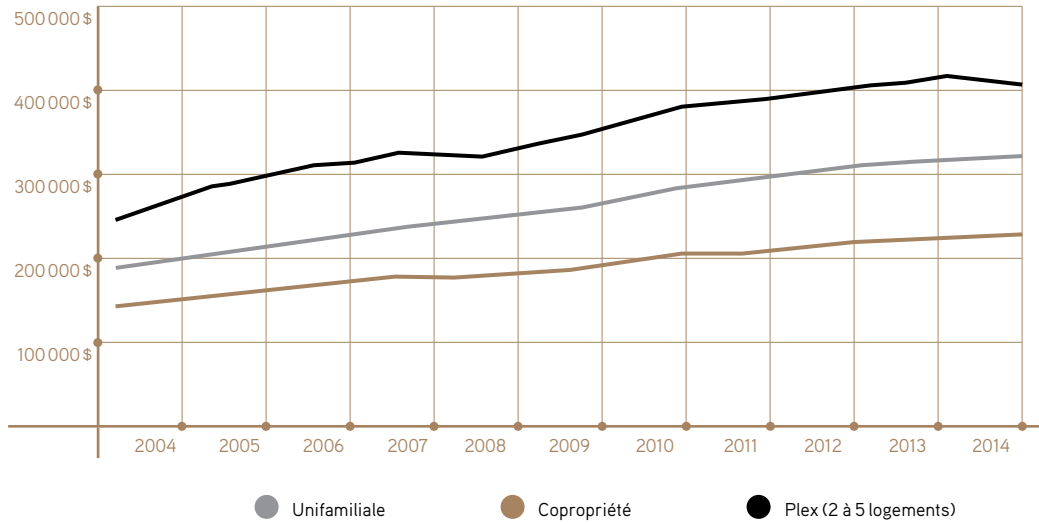
Notes: Données désaisonnalisées. Moyennes mobiles de trois mois. Population active de 15 ans et plus.
Source: Institut de la statistique du Québec

ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES PERMIS DE CONSTRUCTION - LAVAL (Millions de \$)

ANNÉE	NOUVEAUX PERMIS	AMÉLIORATIONS	TOTAL
2004	676,3	110,6	786,9
2005	702,3	92,1	794,4
2006	626,6	126,8	753,4
2007	767,3	199,3	966,6
2008	808,1	196,3	1 004,4
2009	625,8	203,2	829,0
2010	663,6	165,4	829,0
2011	661,9	132,2	794,1
2012	767,4	224,6	992,0
2013	437,4	298,1	735,5
Variation 2004-2013	(35,3%)	169,5%	6,5%
2014*	428,3	173,3	601,6

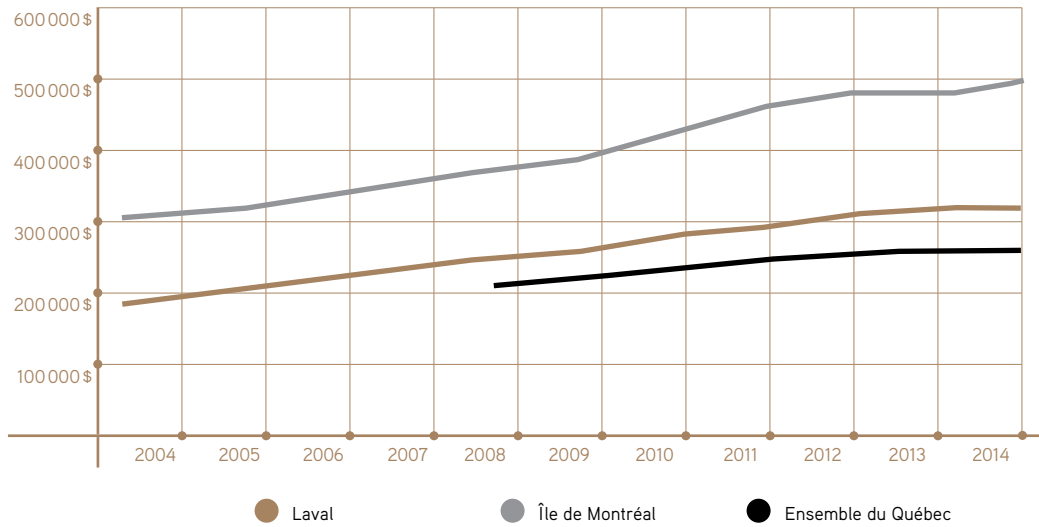
Note: * Du 1^{er} janvier au 30 novembre 2014
Source: Ville de Laval, Service de l'urbanisme

MARCHÉ DE LA REVENTE, PRIX MOYEN (LAVAL)



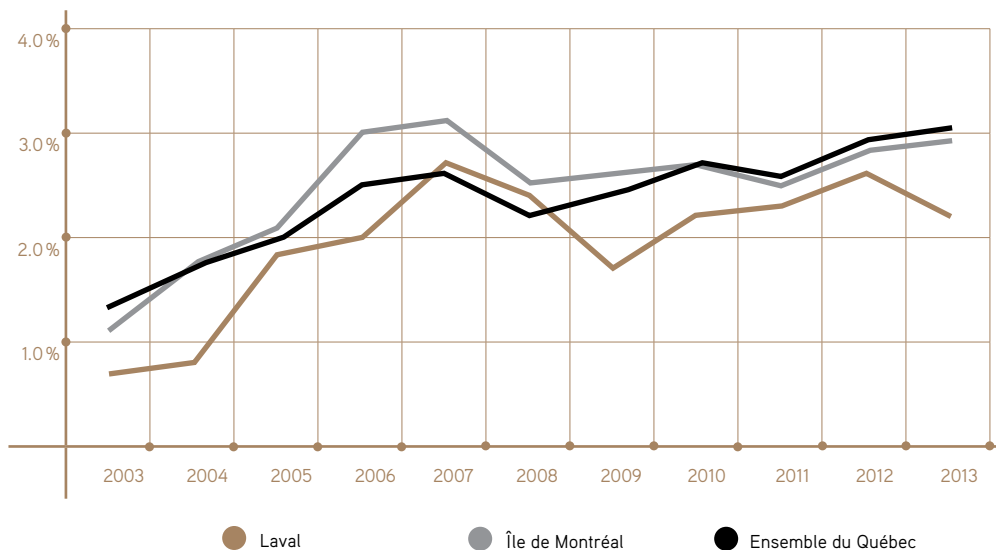
Note: Information pour 2014 en date du troisième trimestre
Sources : Chambre immobilière du Grand Montréal et FCIQ

MARCHÉ DE LA REVENTE, PRIX MOYEN (UNIFAMILIALE)



Notes: Information pour 2014 en date du troisième trimestre
Données pour l'ensemble du Québec non disponibles pour les années antérieures à 2008
Sources: Chambre immobilière du Grand Montréal et FCIQ

ÉVOLUTION DU TAUX D'INOCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS (2003-2013)



Source: SCHL

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR - LAVAL (Millions de \$)

ANNÉE	RÉSIDENTIEL	COMMERCIAL	INDUSTRIEL	INSTITUTIONNEL	TOTAL
2004	594,9	82,9	496,6	225,8	1 400,2
2005	622,9	147,3	611,0	185,5	1 566,7
2006	518,2	149,6	556,3	256,1	1 480,2
2007	631,4	160,7	624,6	95,8	1 512,5
2008	746,5	164,4	676,3	114,9	1 702,1
2009	589,1	59,4	422,7	438,0	1 509,2
2010	649,4	115,3	417,4	168,3	1 350,4
2011	622,4	129,8	558,1	207,1	1 517,4
2012	659,9	183,6	506,0	148,7	1 498,2
2013	443,7	86,2	340,7	105,4	976,0
Variation 2004-2013	(25,4%)	4,0%	(31,4%)	(53,3%)	(30,3%)

Source: Laval Technopole

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	2015	2014	2013	2012
Nombre estimé	429 400	418 500	413 500	408 600

ÉVOLUTION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE (Millions de \$)

	2015	2014	2013	2012
Résiduelle	37 319,0	34 984,5	32 555,7	29 922,9
Immeubles de 6 logements et plus	2 609,5	2 467,4	2 341,1	2 221,8
Terrains vagues	566,9	568,2	491,6	571,6
Non résidentiel	6 043,8	5 645,2	5 275,0	4 921,3
Industriel	817,1	862,7	784,3	796,3
ÉVALUATION IMPOSABLE ESTIMÉE À DES FINS DE TAXATION (*)	47 356,3	44 528,0	41 447,7	38 433,9

(*) Après étalement des valeurs

ÉVOLUTION DE CERTAINS TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION

	2015	2014	2013	2012
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE PAR 100 \$ D'ÉVALUATION MUNICIPALE (RÉGIME DES TAUX VARIÉS)				
Taux de base	0,748\$	0,759\$	0,791\$	0,841\$
Immeubles de 6 logements et plus	0,857\$	0,869\$	0,897\$	0,959\$
Immeubles non résidentiels	3,134\$	3,102\$	3,131\$	3,247\$
Terrains vagues desservis	1,496\$	1,518\$	1,582\$	1,682\$
TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SPÉCIALE - INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES PAR 100 \$ D'ÉVALUATION MUNICIPALE				
Taux de base	0,024\$	0,026\$	0,038\$	0,038\$
Immeubles de 6 logements et plus	0,025\$	0,027\$	0,039\$	0,039\$
Immeubles non résidentiels	0,075\$	0,079\$	0,111\$	0,111\$
Terrains vagues desservis	0,048\$	0,052\$	0,076\$	0,076\$
TAXE SUR LES TERRAINS VAGUES NON DESSERVIS PAR 100 \$ D'ÉVALUATION MUNICIPALE				
	0,748\$	0,759\$	0,791\$	0,421\$
TAUX DES SERVICES DE L'EAU				
Par logement et local	279\$	279\$	279\$	279\$
Par piscine creusée	55\$	55\$	55\$	55\$
Par piscine hors-terre	35\$	35\$	35\$	35\$
Terrains non exploités (par 92,9 m ²) Min.: 40\$ Max.: 550\$	2,50\$	2,50\$	2,50\$	2,50\$
Eau au compteur (par m ³)	0,8210\$	0,7342\$	0,6488\$	0,5580\$
TARIFICATION DU TRANSPORT RÉGIONAL				
Par logement	45\$	45\$	45\$	45\$
Par local au mètre carré (minimum 45\$)	1,51\$	1,51\$	1,51\$	1,51\$
Terrains non exploités (par 92,9 m ²) Min.: 40\$ Max.: 740\$	2,15\$	2,15\$	2,15\$	2,15\$
TARIFICATIONS PARTICULIÈRES				
Contrôle biologique des moustiques				
1 logement ou 1 local	30\$	30\$	30\$	30\$
Plus d'un logement	60\$	60\$	60\$	60\$
Golf	2500\$	2500\$	2500\$	2500\$
Disposition de la neige				
1 logement	216\$	214\$	211\$	206\$
Plus d'un logement et condominium	111\$/log	110\$/log	109\$/log	106\$/log
Mixte ou non résidentiel - au local	254\$/local	251\$/local	248\$/local	242\$/local
- au mètre linéaire	24,86\$	24,60\$	24,30\$	23,68\$

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS

(Équivalence personnes/année de l'ensemble des employés permanents ou temporaires)

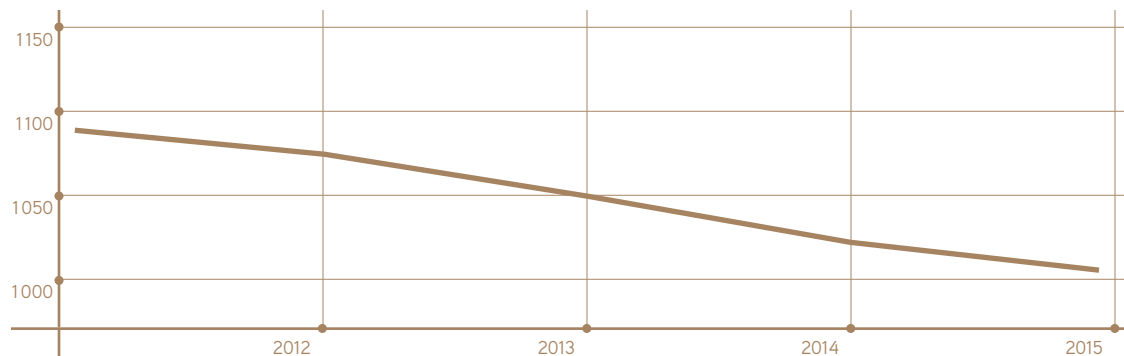
	2015	2014	2013	2012
Maire et conseillers	22	22	22	22
Direction	58	54	53	51
Cadres	367	342	311	299
Professionnels et administratifs	295	251	229	213
Employés de bureau	886	845	832	834
Personnel récréatif et culturel	216	209	208	203
Manuels	685	667	634	603
Brigadiers	29	29	30	29
Policiers	565	542	532	530
Pompiers	265	262	262	262
TOTAL	3 388	3 323	3 113	3 046

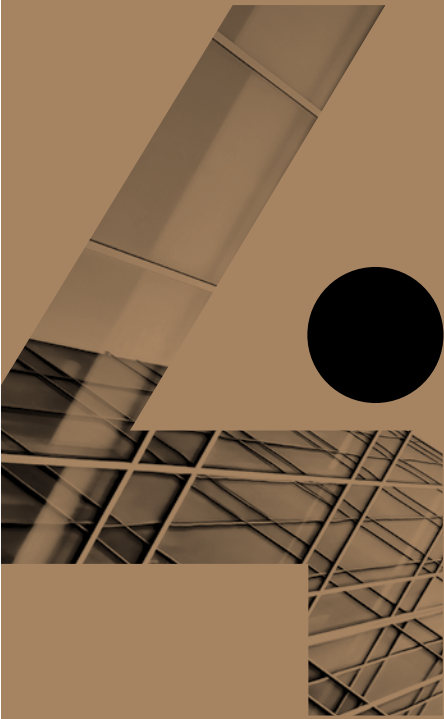
ENDETTEMENT NET À LONG TERME À L'ENSEMBLE DES CITOYENS (Millions de \$)

	2015 Projeté	2014 Projeté	2013 Réel	2012 Réel
OBLIGATIONS, BILLETS ET AUTRES DETTES	736,9	715,6	700,0	700,8
MOINS:				
Montants accumulés dans divers fonds		0,1	7,8	23,0
Surplus réservés - remboursement dette	3,7	4,7	4,5	5,9
Montants non utilisés d'emprunts à long terme	0,4	2,9	3,8	4,2
Montants à recouvrer du gouv. du Québec	103,2	97,9	68,0	44,0
	629,6	610,0	615,9	623,7
Dépenses nettes à financer à long terme	135,0	118,0	83,4	93,6
	764,6	728,0	699,3	717,3
MOINS:				
Montants recouvrables par les taxes de secteur	277,3	240,7	210,9	223,5
Récupération potentielle du déficit actuariel en vertu de la loi ⁽¹⁾	54,2	54,2	54,2	54,2
ENDETTEMENT NET À LONG TERME À L'ENSEMBLE DES CITOYENS	433,1	433,1	434,2	439,6
DETTE PAR HABITANT	1 009	1 023	1 050	1 076

⁽¹⁾ Ces montants seront récupérés à même les surplus futurs du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval.

ÉVOLUTION DE LA DETTE PAR HABITANT





**BUDGET
2015**

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
REVENUS		
Taxes sur la valeur foncière	546,2	519,1
Taxes sur une autre base	122,1	121,8
Paiements tenant lieu de taxes	15,9	18,3
Services rendus	7,4	7,1
Imposition de droits	32,4	33,4
Amendes et pénalités	17,9	17,8
Intérêts	9,8	8,0
Autres revenus	5,3	5,5
Transferts	27,5	32,5
	784,5	763,5
DÉPENSES		
Administration générale	95,4	90,3
Sécurité publique	169,4	166,1
Transport	194,2	185,1
Hygiène du milieu	149,7	144,9
Santé et bien-être	10,7	12,1
Aménagement, urbanisme et développement	22,0	22,9
Loisirs et culture	87,4	83,8
Frais de financement	56,4	60,4
	785,2	765,6
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(0,7)	(2,1)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Immobilisations	111,2	107,4
Financement (net des affectations)	(77,2)	(77,6)
Affectations	(33,3)	(27,7)
	0,7	2,1
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0,0	0,0

Contexte budgétaire

Pour l'année 2015, le budget a été élaboré dans un contexte d'économie hésitante et d'austérité gouvernementale.

L'économie mondiale tarde à montrer des signes de véritable reprise, avec la zone euro qui est encore très fragile et le Japon qui est retombé en récession. Toutefois, les États-Unis, eux, semblent sur une bonne lancée.

Au Canada, les incertitudes économiques demeurent importantes, mais le pays semble profiter de l'embellie de la demande américaine.

Pour le Québec, la plupart des statistiques demeurent décevantes, avec des prévisions de croissance économique de 1,5% pour 2014. Malgré les exportations, qui continuent d'être le point fort de l'économie, les investissements des entreprises tardent à se manifester. Du côté des ménages, le taux d'endettement est élevé, ce qui explique des perspectives modestes pour les ventes au détail. Une légère amélioration est prévue pour 2015, avec un taux de croissance de 1,8% grâce à la vigueur de l'économie américaine et à la faiblesse du dollar canadien.

De son côté, Laval s'en tire passablement bien grâce notamment à la forte progression de la population, à la croissance du secteur des services et à la présence de nombreux projets d'investissements sur le territoire (construction d'écoles, d'immeubles de bureaux, de deux casernes de pompiers, de l'amphithéâtre Place Bell, etc.).

Les nombreuses incertitudes concernant les perspectives économiques inciteront la Banque du Canada à attendre à l'automne 2015 avant de relever ses taux directeurs afin de ne pas freiner la relance économique. Celle-ci risque d'être affectée par la recherche de l'équilibre budgétaire des gouvernements. Dans un exercice de stabilisation ou de réduction des dépenses et du fardeau de leurs dettes, les gouvernements risquent de brider la relance et de faire souffler un vent contraire sur l'économie.

Dans un tel contexte économique, la Ville a fait des efforts budgétaires importants en révisant ses processus afin de restreindre ses coûts tout en continuant d'offrir la même qualité de services à la population et même en les augmentant.

Le budget comparatif 2014 a été redressé afin de tenir compte de diverses modifications de présentation.

Principales hypothèses utilisées dans le processus budgétaire

La préparation du budget se base sur des hypothèses d'indexation des revenus et des dépenses.

Ces hypothèses sont établies à partir de données réelles (conventions signées, contrats en cours, etc.), de projections (taux d'intérêts, indice des prix à la consommation, etc.) et de tendances historiques.

Bien que révisées tout au long du processus, ces hypothèses demeurent sujettes à des variations imprévisibles (augmentation du prix des ressources naturelles, des taux d'intérêts, du rôle d'évaluation, etc.)

PRINCIPALES HYPOTHÈSES D'INDEXATION

Indice des prix à la consommation	2,0%
-----------------------------------	------

REVENUS

Croissance du rôle d'évaluation	6,2%
---------------------------------	------

DÉPENSES

Énergie	
Électricité	2,4%
Gaz	8,8%
Taux d'intérêt de la Banque du Canada	1,0%



ANALYSE DES REVENUS

Orientation budgétaire

Les revenus

En 2015, le compte de taxes foncières augmente de 3,2% pour les résidences unifamiliales ainsi que pour les immeubles non résidentiels.

L'impact sur le budget de la Ville du pacte fiscal transitoire de 2015 est de 15 M\$, dont 6,4 M\$ en perte de revenus de transferts pour les droits sur les divertissements et les paiements tenant lieu de taxes du gouvernement provincial. Sans cette perte de revenu, l'augmentation du compte de taxes aurait été la même que le taux d'inflation, soit 2%.

Afin d'absorber en partie l'impact que le pacte fiscal a sur les revenus, mais aussi sur l'augmentation de certaines dépenses, la Ville a donc augmenté le compte de taxes de 1,2% de plus que prévu.

L'année 2015 est la dernière année d'un rôle triennal d'évaluation. Afin de minimiser les effets sur le compte de taxes des contribuables lavallois, la Ville ajuste, comme par le passé, ses taux de taxes. L'ajustement des taux de taxes quantifié pour contrer les augmentations de valeur a pour effet de minimiser aussi les nouveaux revenus générés par la croissance urbaine.

Les taux de la taxe foncière générale sont ajustés, comme le démontre le tableau qui suit:

CATÉGORIE	TAUX 2015	TAUX 2014	VARIATION \$	VARIATION %
Résiduelle (taux de base)	0,748	0,759	(0,011)	(1,44)
Immeubles de 6 logements et plus	0,857	0,869	(0,012)	(1,38)
Immeubles non résidentiels	3,134	3,102	0,032	1,03
Terrains vagues desservis	1,496	1,518	(0,022)	(1,44)

À compter de 2015, la location d'arénas et de plateaux sportifs extérieurs subit une augmentation de tarif et sera ensuite indexée à l'inflation à compter de 2016. D'autres tarifs, comme les cours de tennis et de natation, les camps de jour et la halte-garderie seront indexés annuellement à l'inflation, dès 2015.

Les taux de la taxe spéciale baissent de 2,6¢ à 2,4¢ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles de moins de six logements et de 7,9¢ à 7,5¢ pour les immeubles non résidentiels. Les revenus de cette taxe sont estimés à 15,2 M\$ et sont affectés à une réserve créée pour supporter la réfection des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées.

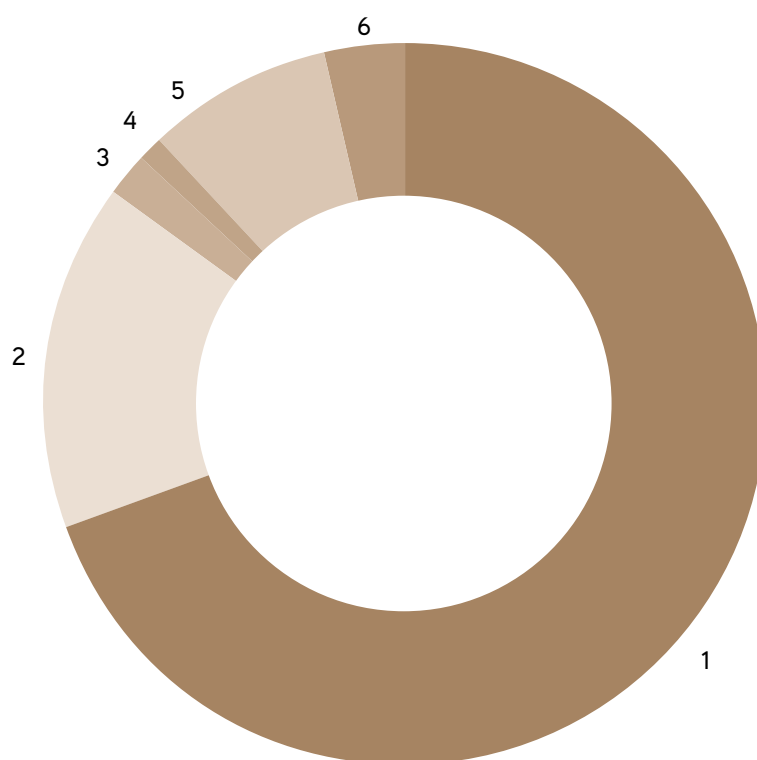
Les nouveaux immeubles inscrits au rôle d'évaluation augmentent les revenus de la taxe foncière générale et ceux des autres taxes ou tarifs (eau, assainissement, disposition de la neige) de 7,0 M\$.

Des crédits de droits de mutation et de taxes foncières d'environ 3,0 M\$ sont prévus dans le secteur résidentiel pour la rénovation des anciens quartiers et pour y favoriser l'installation de jeunes familles.

Revenus de fonctionnement

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
1 Taxes sur la valeur foncière	69,6%	68,0%
2 Taxes sur une autre base	15,6%	16,0%
3 Paiements tenant lieu de taxes	2,0%	2,4%
4 Services rendus	1,0%	0,9%
5 Autres revenus	8,3%	8,4%
6 Transferts	3,5%	4,3%



REVENUS DE FONCTIONNEMENT (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales selon taux variés		
Catégorie résiduelle	280,9	267,2
Immeubles non résidentiels	216,4	203,3
Immeubles de 6 logements et plus	22,4	21,5
Terrains vagues desservis	8,2	8,6
Taxes spéciales - infrastructures d'eau potable et d'eaux usées		
Catégorie résiduelle	9,0	9,2
Immeubles non résidentiels	5,2	5,2
Immeubles de 6 logements et plus	0,7	0,7
Terrains vagues desservis	0,3	0,3
Autres taxes		
Terrains vagues non desservis	2,8	2,8
Remembrement agricole	0,3	0,3
	546,2	519,1
TAXES SUR UNE AUTRE BASE		
Tarifification pour services municipaux		
Service de l'eau	56,8	56,6
Taxes de secteur		
Service de la dette	21,0	21,5
Autres		
Infrastructures	2,2	2,2
Services centralisés d'appels d'urgence	2,3	2,3
Contrôle biologique des moustiques	1,3	1,3
Ramassage, transport et disposition de la neige	20,4	20,1
Transport en commun régional	18,1	17,8
	122,1	121,8
TOTAL DES TAXES	668,3	640,9

REVENUS DE FONCTIONNEMENT - SUITE (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Immeubles et lieux d'affaires du gouvernement		
Taxes générales		
Catégorie résiduelle		0,2
Immeubles non résidentiels	1,4	1,6
Taxes foncières - TVD	0,1	0,1
Taxes spéciales - infrastructures d'eau potable et d'eaux usées		
Immeubles non résidentiels	0,1	0,1
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	3,5	4,3
Cégeps et universités	1,9	2,2
Écoles secondaires	3,7	4,1
Écoles primaires	1,9	2,5
	12,6	15,1
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Taxes générales		
Immeubles non résidentiels	2,9	2,8
Taxes spéciales - infrastructures d'eau potable et d'eaux usées		
Immeubles non résidentiels	0,1	0,1
Tarification		
Transport en commun régional	0,3	0,3
	3,3	3,2
TOTAL DES PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	15,9	18,3

REVENUS DE FONCTIONNEMENT - SUITE (Millions de \$)

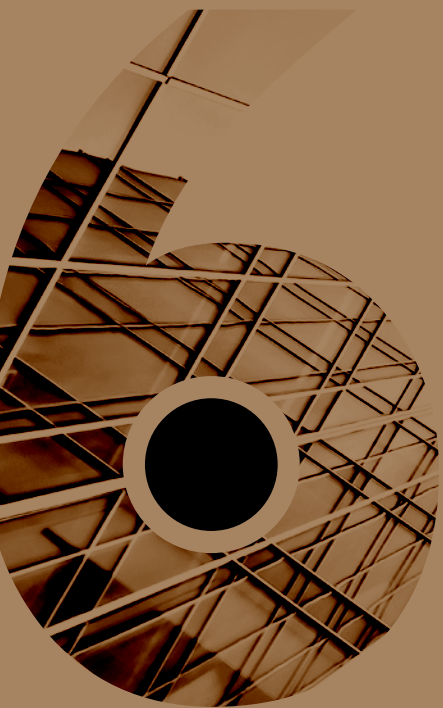
	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
SERVICES RENDUS		
Administration générale		
Application de la loi	0,3	0,3
Autres		
Loyers - immeubles	1,6	1,7
Autres	0,2	0,2
Sécurité publique		
Police	1,2	1,1
Incendie	0,1	0,1
Transport		
Voirie	0,2	0,2
Enlèvement de la neige	0,3	0,2
Hygiène du milieu		
Réseau d'égout	0,2	0,1
Matières résiduelles	0,4	0,4
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	0,2	0,4
Loisirs et culture		
Activités récréatives		
Camps de jour	1,7	1,5
Autres	1,0	0,9
TOTAL DES SERVICES RENDUS	7,4	7,1

REVENUS DE FONCTIONNEMENT - SUITE (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
IMPOSITIONS DE DROITS		
Licences et permis	6,6	6,9
Droits de mutation immobilière	24,0	24,0
Autres	1,8	2,5
TOTAL DES IMPOSITIONS DE DROITS	32,4	33,4
AMENDES ET PÉNALITÉS	17,9	17,8
INTÉRÊTS		
Fonds d'amortissement		0,1
Réserves financières et fonds réservés	4,5	2,9
Autres	5,3	5,0
TOTAL DES INTÉRÊTS	9,8	8,0
AUTRES REVENUS		
Cessions d'actifs à long terme		
Autres immobilisations	0,6	0,5
Contributions des promoteurs - réfection des infrastructures		0,2
Autres	4,7	4,8
TOTAL DES AUTRES REVENUS	5,3	5,5

REVENUS DE FONCTIONNEMENT- SUITE (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
TRANSFERTS		
Transferts de droits		
Compensation pour la collecte sélective	5,8	5,5
Autres	4,1	8,3
	9,9	13,8
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts		
Sécurité publique - Police	0,8	0,8
Transport		
Réseau routier - voirie municipale	0,4	0,5
Hygiène du milieu		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	3,6	2,2
Réseau de distribution de l'eau potable	2,7	3,8
Traitement des eaux usées	0,3	0,4
Réseau d'égout	1,2	1,2
Élimination des déchets	3,4	3,4
Santé et bien-être	0,4	1,0
Aménagement, urbanisme et développement		
Rénovation urbaine		0,4
Subvention aux financement des activités du CLD	2,2	2,2
Loisirs et culture		
Activités récréatives	1,1	1,2
Activités culturelles - bibliothèques	1,1	1,2
Activités culturelles - autres	0,4	0,4
	17,6	18,7
TOTAL DES TRANSFERTS	27,5	32,5
TOTAL - REVENUS DE FONCTIONNEMENT	784,5	763,5



ANALYSE DES DÉPENSES

Orientation budgétaire

Les dépenses et autres activités de fonctionnement

Le budget 2015 des activités de fonctionnement s'établit à 784,5 M\$ comparativement à 763,5 M\$ pour 2014. Le budget est donc en hausse de 21,0 M\$, soit 2,8%.

La hausse des coûts des biens et services ainsi que l'indexation de la rémunération et des avantages sociaux représentent 17,8 M\$, ou 2,3%, du budget précédent.

Pour 2015, le gouvernement du Québec a décrété un nouveau pacte fiscal transitoire, qui fera passer de 62,8% à 50% le remboursement que les municipalités vont obtenir sur la TVQ payée. Ce manque à gagner fera augmenter les dépenses de 1,9 M\$ en 2015.

La contribution à la STL est de 61,2 M\$ soit, une augmentation de 3,9 M\$ par rapport à 2014.

Parmi les ajouts et améliorations de services, mentionnons :

Le développement du comité exécutif sans papier (0,2 M\$), l'ajout de sept policiers pour lutter contre le crime organisé (0,5 M\$), la création d'une équipe de premiers répondants (0,3 M\$), la lutte contre l'agrile du frêne (1,2 M\$), des ressources additionnelles pour l'entretien des parcs et des bâtiments (0,3 M\$), l'augmentation de l'offre de services dans les bibliothèques (0,5 M\$) et dans les camps de jour (0,1 M\$), l'élaboration du schéma d'aménagement, la refonte des règlements et la modernisation des systèmes d'évaluation foncière (0,3 M\$).

Le rapatriement de services municipaux à l'interne se poursuit au niveau du service de l'ingénierie (0,7 M\$) et au niveau de la santé et sécurité au travail (0,1 M\$).

Du côté de l'environnement, soulignons la poursuite de la stratégie lavalloise d'économie d'eau potable, la caractérisation de cours d'eau et la cartographie de milieux humides en zone blanche, pour un total de 0,2 M\$.

Les virements et les affectations

En comparaison avec 2014, les virements aux réserves financières pour le renouvellement des infrastructures de l'eau potable et des eaux usées, pour les projets structurants et la réfection des infrastructures et pour les honoraires professionnels sont en baisse de 1,7 M\$, pour totaliser 24,1 M\$ en 2015.

Les virements au fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et relatif aux droits payables par les exploitants de carrières ou sablières sont évalués à 1,4 M\$.

Une affectation de 4,0 M\$ servira à financer des projets non récurrents, tels que l'agrile du frêne, la réfection de trottoirs et bordures, le resurfage des rues, etc.

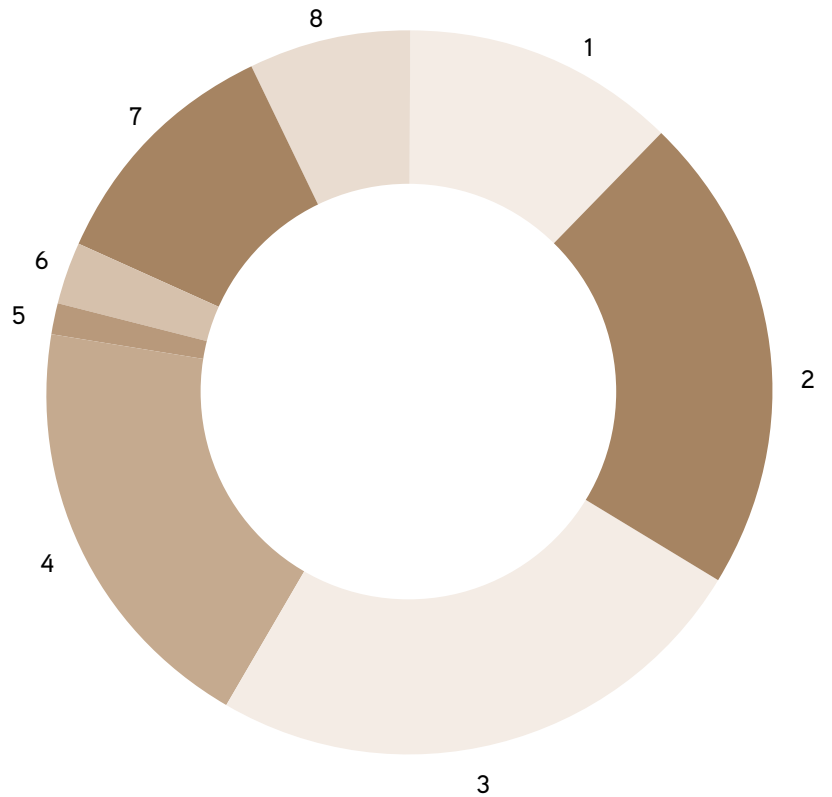
Les activités prévues dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de la Ville en 2015 seront financées à même une autre affectation du surplus, à la hauteur de 2,1 M\$.

Une affectation récurrente de 3,0 M\$ du surplus permet de rembourser une partie des droits de mutation aux jeunes familles qui achètent des maisons dans les anciens quartiers (1,7 M\$), ainsi que les crédits de taxes à la rénovation et à la construction dans ces quartiers (1,3 M\$).

Dépenses de fonctionnement

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	2015	2014
1 Administration générale	12,1%	11,8%
2 Sécurité publique	21,6%	21,7%
3 Transport	24,7%	24,2%
4 Hygiène du milieu	19,1%	18,9%
5 Santé et bien-être	1,4%	1,6%
6 Aménagement, urbanisme et développement	2,8%	3,0%
7 Loisirs et culture	11,1%	11,0%
8 Frais de financement	7,2%	7,8%



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION ET ACTIVITÉ (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil	5,6	5,6
Application de la loi	11,2	10,1
Gestion financière et administrative	42,8	39,1
Greffe	6,6	6,6
Évaluation	12,2	11,7
Gestion du personnel	11,6	11,6
Autres	5,4	5,6
	95,4	90,3
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police	122,1	120,2
Sécurité incendie	43,2	42,8
Sécurité civile	0,6	0,6
Autres	3,5	2,5
	169,4	166,1
TRANSPORT		
Réseau routier		
Voirie municipale	70,5	67,5
Enlèvement de la neige	40,9	40,3
Éclairage des rues	8,3	7,8
Circulation et stationnement	8,6	7,8
Transport collectif	65,9	61,7
	194,2	185,1
HYGIÈNE DU MILIEU		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	21,8	20,1
Réseau de distribution de l'eau potable	23,1	22,2
Traitement des eaux usées	24,3	24,3
Réseau d'égout	33,9	33,1
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés		
Collecte et transport	12,7	12,5
Élimination	11,3	11,1
Matières recyclables		
Collecte et transport	9,4	9,6
Tri et conditionnement	0,3	0,3
Matières organiques		
Collecte et transport	0,3	0,2
Traitement	0,2	0,3
Matériaux secs	1,1	1,1
Protection de l'environnement	4,0	4,1
Autres	7,3	6,0
	149,7	144,9

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION ET ACTIVITÉ - SUITE (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
Logement social	4,9	6,0
Autres	5,8	6,1
	10,7	12,1
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Aménagement, urbanisme et zonage	12,1	11,5
Rénovation urbaine		
Biens patrimoniaux	0,5	0,5
Autres biens	0,1	0,7
Promotion et développement économique		
Industries et commerces	7,9	8,5
Tourisme	0,4	0,5
Enseignement et sciences	1,0	1,2
	22,0	22,9
LOISIRS ET CULTURE		
Activités récréatives		
Centres communautaires	5,1	5,3
Patinoires intérieures et extérieures	10,1	9,9
Piscines, plages et ports de plaisance	6,3	5,9
Parcs et terrains de jeux	31,6	30,3
Autres	2,7	2,9
Activités culturelles		
Centres communautaires	2,9	2,9
Bibliothèques	20,4	19,2
Autres	8,3	7,4
	87,4	83,8
FRAIS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme		
Intérêts	28,7	29,9
Autres frais	1,7	1,6
Autres frais de financement		
Avantages sociaux futurs	24,7	27,6
Autres	1,3	1,3
	56,4	60,4
TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	785,2	765,6

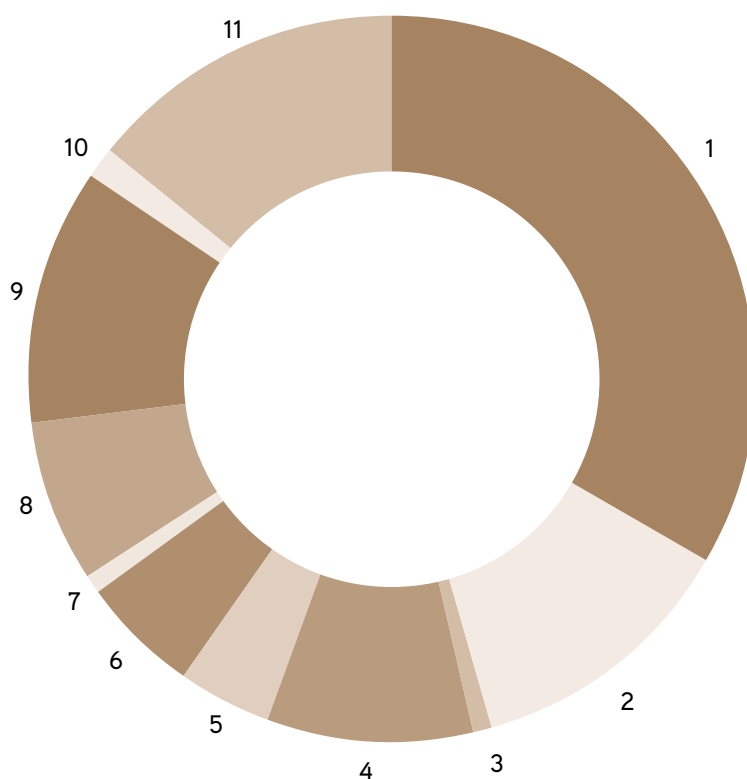
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
IMMOBILISATIONS		
Amortissement	(111,2)	(107,4)
Disposition	0,6	0,6
Gain sur disposition	(0,6)	(0,6)
	(111,2)	(107,4)
FINANCEMENT		
Remboursement de capital (net des affectations)		
Remboursement de capital	78,6	88,4
Virement au Fonds d'amortissement		2,5
Virement du Fonds d'amortissement	(0,1)	(10,2)
	78,5	80,7
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1,3)	(3,1)
	77,2	77,6
AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	3,0	4,7
Surplus accumulé	(9,3)	(8,5)
Fonds réservés		
Virement		
Fonds de roulement	4,0	4,0
Autres	1,9	3,3
Total - Fonds réservés	5,9	7,3
Réserves financières		
Virement		
Réfection des infrastructures	6,8	8,5
Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées	19,7	19,4
Autres	10,2	9,8
Total - Réserves financières	36,7	37,7
Montants à pourvoir dans le futur	(3,0)	(13,5)
	33,3	27,7
TOTAL DU BUDGET	784,5	763,5

Dépenses de fonctionnement

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

	2015	2014
1 Rémunération	33,5%	32,1%
2 Cotisations de l'employeur	12,2%	12,5%
3 Transport et communication	0,9%	0,8%
4 Services professionnels, techniques et autres	9,2%	9,1%
5 Location, entretien et réparation	4,0%	4,0%
6 Biens non durables	5,4%	5,4%
7 Biens durables	0,7%	0,7%
8 Frais de financement	7,2%	7,9%
9 Contributions à des organismes	11,4%	11,2%
10 Autres objets	1,4%	2,2%
11 Amortissement des immobilisations	14,1%	14,1%



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
RÉMUNÉRATION	263,0	245,9
COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR	95,8	95,4
TRANSPORT ET COMMUNICATION	6,7	6,4
SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES		
Honoraires professionnels	13,9	12,0
Services techniques	53,5	53,2
Autres	4,7	4,4
	72,1	69,6
LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION		
Location	11,0	10,1
Entretien et réparation	20,6	20,9
	31,6	31,0
BIENS NON DURABLES		
Fourniture de services publics	14,5	13,9
Autres biens non durables	28,4	27,5
	42,9	41,4
BIENS DURABLES		
Travaux de construction	0,6	0,7
Achats de biens	4,9	4,6
	5,5	5,3
FRAIS DE FINANCEMENT		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge:		
de la Ville et des organismes périmunicipaux	27,7	28,8
des gouvernements du Québec et du Canada	2,7	2,7
Autres frais de financement	26,0	28,9
	56,4	60,4

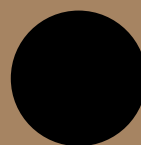
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET - SUITE (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES		
Organismes municipaux	69,2	64,4
Organismes gouvernementaux	5,2	4,9
Autres organismes	14,8	16,3
	89,2	85,6
AUTRES OBJETS		
Créances douteuses ou irrécouvrables	0,5	0,5
Contribution au développement sportif		0,5
Contribution à la protection de l'environnement		0,2
Autres	10,3	16,0
	10,8	17,2
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	111,2	107,4
TOTAL DES DÉPENSES	785,2	765,6

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
DIRECTION		
Conseil municipal et comité exécutif	4,9	4,8
Direction générale	4,2	3,0
	9,1	7,8
SERVICES		
Achats et gestion contractuelle	7,5	7,0
Communications	8,9	7,7
Contentieux	11,1	10,1
Environnement	70,6	69,7
Évaluation	11,1	10,3
Finances	28,8	32,0
Greffe	4,6	4,6
Ingénierie	12,2	10,8
Police	114,3	110,8
Ressources humaines	11,3	10,6
Sécurité incendie	39,8	39,3
Systèmes et technologies	19,8	18,4
Travaux publics	124,9	120,5
Urbanisme	10,5	9,8
Vie communautaire et culture	45,2	42,8
	520,6	504,4
BUREAUX		
Grands projets	1,3	1,1
Juges	0,9	0,8
Ombudsman	0,4	0,1
Régime des rentes	0,7	0,6
Vérificateur général	1,3	1,3
	4,6	3,9
PARTICIPATION - ORGANISMES MUNICIPAUX ET GOUVERNEMENTAUX		
Communauté métropolitaine de Montréal	8,0	7,0
Développement économique	8,6	9,6
Transport en commun	65,9	61,7
	82,5	78,3
FRAIS DE FINANCEMENT	56,4	60,4
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT - FINANCÉES À LONG TERME	0,8	3,4
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	111,2	107,4
TOTAL DES DÉPENSES	785,2	765,6

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT



Orientation budgétaire

Faits saillants du programme triennal d'investissement

Les investissements pour 2015 totalisent 245,5 M\$. Ce programme a été développé en lien avec la démarche de la vision stratégique à partir des axes préliminaires de celle-ci et selon la capacité de réalisation des travaux.

La Ville de Laval, étant consciente de sa **diversité** et des besoins différents de chacun, favorise le développement du plein potentiel de tous ses citoyens. Ainsi, elle entend investir dans le quartier Val-Martin (3,4 M\$), dans la réfection des centres communautaires (1,4 M\$) et dans le programme de développement d'accessibilité universelle (1,4 M\$).

La Ville de Laval préconise le bien-être de ses citoyens en offrant un environnement **sain et paisible**. La qualité de l'eau étant primordiale, la Ville prévoit entre autres investir 5,2 M\$ pour le prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc, 21,3 M\$ pour la réhabilitation des infrastructures reliées à l'eau, 26,4 M\$ pour la rénovation des stations d'eau potable de Chomedey, de Pont-Viau, et des différentes stations de pompage et stations d'épuration. Ayant à cœur d'offrir un service de qualité à ses citoyens et une ville sécuritaire, Laval investira dans la réfection de ses édifices et équipements et finalisera la construction de la caserne de pompiers à Chomedey. De plus, le développement économique de Laval sera stimulé à nouveau, tels qu'en font foi les investissements de 58,8 M\$ en 2015. Ces travaux entraîneront peu de charges pour l'ensemble des contribuables, puisqu'ils seront majoritairement payés par les promoteurs de ces différents projets. Ces travaux concernent la construction ou le prolongement de nouvelles rues dans différents secteurs de la ville.

La Ville de Laval entend **valoriser ses espaces verts et l'accès à l'eau**. L'aménagement de nouveaux parcs, le réaménagement de certains parcs canins, l'ajout ou la mise aux normes d'équipements dans certains parcs, dont le Centre de la nature, la construction d'un chalet de parc, l'aménagement de boisés, la plantation d'arbres et la revitalisation des terrains aux abords du vieux pénitencier feront partie de ses priorités.

Diversité

Ville saine et paisible

Espaces verts et eau

Mobilité

Afin d'améliorer la **mobilité**, elle développera ses réseaux cyclable et piétonnier, aménagera des trottoirs et plantera de nouveaux feux de circulation ou autres signalisations à des endroits stratégiques. Parmi les mesures d'atténuation du bruit, un écran antibruit sera construit le long de l'autoroute 440 en 2015 et 2016. De plus, la Ville investira 17,1 M\$ pour la réfection du réseau routier, des ponts et des ponceaux.

Expériences

Afin d'offrir à ses citoyens de multiples **expériences**, Laval commencera le programme de réfection des arénas en investissant, en 2015, 6 M\$ dans la réfection de l'aréna Yvon-Chartrand. Elle investira également dans la réfection des bibliothèques Émile-Nelligan, Laure-Conan et Philippe-Panneton et dans la réfection de piscines.

Agriculture urbaine

La Ville favorisera l'émergence de l'**agriculture urbaine** en privilégiant la culture d'aliments et le développement des marchés de quartier. Ces pratiques permettront de renforcer la biodiversité et d'enrichir nos environnements.

Le financement

En 2015, nous prévoyons limiter les investissements à la charge des contribuables à un montant égal à ce que nous remboursons en capital, ce qui se traduit à terme par le maintien de la dette à l'ensemble des citoyens.

Afin de réaliser cet ambitieux programme d'investissement tout en respectant la capacité de payer des citoyens, nous allons recourir aux sources de financement suivantes: contributions des promoteurs, subventions et utilisation des réserves financières et fonds réservés.

Ainsi, en 2015, les paiements comptant totaliseront 86 M\$, laissant un solde d'investissement à l'ensemble des citoyens de 58,7 M\$, incluant un montant de 0,4 M\$ pour le financement à long terme des contributions. Une telle stratégie de gestion des investissements permet également à la Ville de Laval de réduire la pression exercée par le service de la dette sur les budgets à venir.

L'entretien et la réfection des infrastructures vieillissantes commandent des interventions majeures. Les gouvernements provincial et fédéral offrent aux municipalités divers programmes de subventions et de remises. De fait, 13,5% des investissements, soit 33 M\$, seront financés par des transferts.

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT - SOMMAIRE (Millions de \$)

	2015	2016	2017	ULTÉRIEUR
DIVERSITÉ				
Projet Val-Martin	3,4	8,7	2,7	14,5
Centres communautaires	1,4	5,7	9,5	12,5
Programme d'accessibilité	1,4	0,5	0,5	
	6,2	14,9	12,7	27,0
VILLE Saine et paisible				
Réseaux d'égout et d'aqueduc	26,5	56,8	50,6	41,9
Réfection des stations d'épurations et postes de pompes	2,1	11,6	6,4	3,8
Réfection des stations d'eau potable	24,3	5,7	4,3	26,9
Surverses	6,8	3,5	8,6	9,5
Développement économique	58,8	49,2	45,3	222,8
Revitalisation du Carré Laval				157,9
Enfouissement - déplacement d'utilités publiques	6,3	7,2	1,0	2,4
Usines de biométhanisation et de compostage	0,7	35,3	85,8	99,0
Dépôts à neige - équipements disposition de la neige	1,3	3,9	3,3	
Éco-centres			4,2	4,2
Centre animalier		2,0	3,0	9,0
Postes de police et casernes de pompier	1,2	1,1	14,0	17,6
Gouvernance				
Édifices administratifs et opérationnels		0,7	2,0	60,0
Membranes de toitures	1,4	1,9	2,0	7,5
Réfection de l'hôtel de ville	0,2			0,6
Réfection et mises aux normes de bâtiments	4,5	3,9	4,2	2,2
Véhicules	12,1	8,9	9,1	10,8
Équipements divers	11,7	5,9	4,8	1,6
Honoraires professionnels - informatique	6,6	1,3		
Honoraires professionnels - ingénierie/TP	7,3	5,9	5,4	18,0
Autres	6,1	15,5	15,2	
	177,9	220,3	269,2	695,7
ESPACES VERTS ET EAU				
Nouveaux parcs	2,7	0,1	3,1	5,6
Ajouts d'équipements de parcs	0,3	1,1	0,5	7,4
Parcs canins	0,3	0,2		
Chalets de parcs	0,6	3,1	1,7	3,5
Réfection et mises aux normes de parcs	6,4	3,3	3,9	2,0
Aménagement de boisés	6,6	0,4	1,3	1,6
Berges		4,6	7,4	1,7
Plantation d'arbres	0,8	0,5	0,5	3,6
Revitalisation des terrains aux abords du vieux pénitencier	1,3			0,5
Revitalisation des entrées de la ville			2,3	1,4
	19,0	13,3	20,7	27,3

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENT - SOMMAIRE - SUITE (Millions de \$)

	2015	2016	2017	ULTÉRIEUR
MOBILITÉ				
Mobilité active - pistes cyclables	4,3	11,9	3,5	15,1
Apaisement - circulation	0,4	1,5	0,6	6,9
Autres infrastructures de rue	8,3	5,7	0,6	0,6
Ponts - viaducs				41,6
Réfection du réseau routier	17,1	35,0	23,9	52,4
	30,1	54,1	28,6	116,6
EXPÉRIENCES				
Arénas	6,0	9,7	9,0	29,8
Place Bell		9,2	13,7	
Bibliothèques	1,4	10,6	17,5	80,5
Piscines	0,9	6,3	34,7	7,6
Jeux d'eau		1,5	2,5	1,0
Musées		1,0	2,5	
	8,3	38,3	79,9	118,9
AGRICULTURE URBAINE				
Mise à niveau du Centre de la Nature	4,0	0,1	1,0	25,7
Marché de quartier		0,3	0,3	
	4,0	0,4	1,3	25,7
TOTAL	245,5	341,3	412,4	1011,2

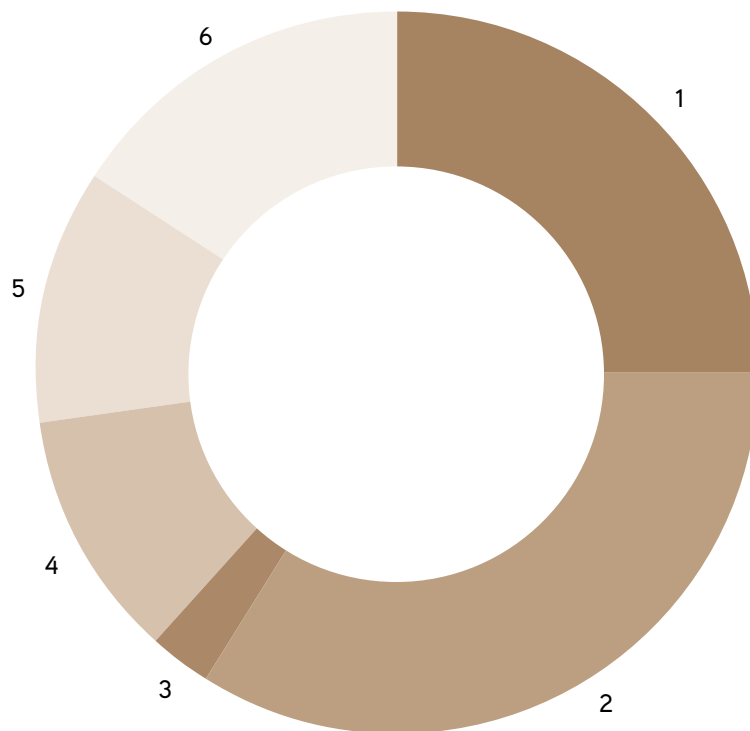
REVENUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014
CONTRIBUTIONS DES PROMOTEURS	19,5	25,8
TRANSFERTS		
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts		
Transport		
Réseau routier - voirie municipale	3,3	0,6
Hygiène du milieu		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	6,4	16,9
Réseau de distribution de l'eau potable	3,6	0,3
Traitement des eaux usées		0,8
Réseau d'égout	2,8	3,4
Matières recyclables - tri et conditionnement		0,2
Protection de l'environnement	3,3	2,9
Loisirs et culture		
Activités récréatives	1,2	1,6
Activités culturelles - autres		1,1
	20,6	27,8
AUTRES REVENUS		
Hygiène du milieu		
Réseau de distribution de l'eau potable	0,2	0,3
Réseau d'égout	0,2	0,2
	0,4	0,5
TOTAL DES REVENUS	40,5	54,1

Immobilisations

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

	2015	2014
1 Développement économique	25,2%	19,7%
2 Équipement communautaire opérationnel et administratif	33,7%	30,1%
3 Honoraires professionnels et autres dépenses	3,0%	2,3%
4 Réseaux d'égout et d'aqueduc	10,9%	14,5%
5 Traitement de l'eau - stations et postes	11,6%	23,6%
6 Réseaux routier, cyclable et piétonnier	15,6%	9,8%



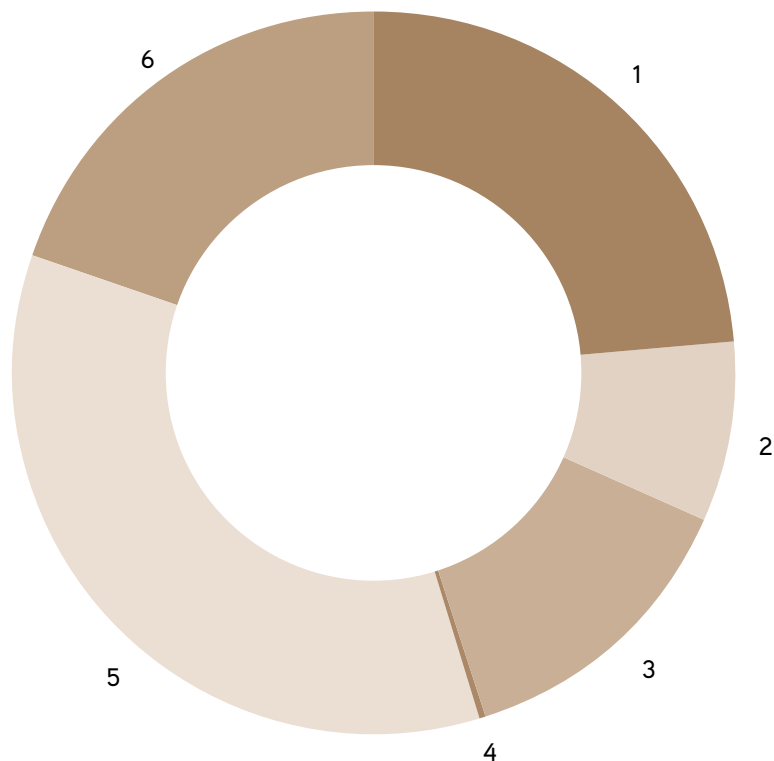
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014
NOUVEAUX		
Égout et aqueduc	5,2	6,4
Traitement de l'eau - stations et postes	0,2	3,8
Réseaux routier, cyclable et piétonnier	20,4	15,8
Développement économique	61,8	62,4
Parcs et espaces communautaires	16,1	6,5
Bâtiments	2,9	26,7
Véhicules et équipements connexes	12,1	18,8
Informatique, mobilier et équipements	21,4	17,8
Hygiène du milieu	1,7	3,4
Honoraires professionnels et autres dépenses	7,3	7,2
	149,1	168,8
RÉFECTION		
Égout et aqueduc	21,7	39,5
Traitement de l'eau - stations et postes	28,2	71,2
Réseaux routier, cyclable et piétonnier	17,8	15,2
Parcs et espaces communautaires	6,8	4,8
Bâtiments	19,9	15,6
Autres	2,0	1,7
	96,4	148,0
TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	245,5	316,8

Sources de financement

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DU FINANCEMENT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

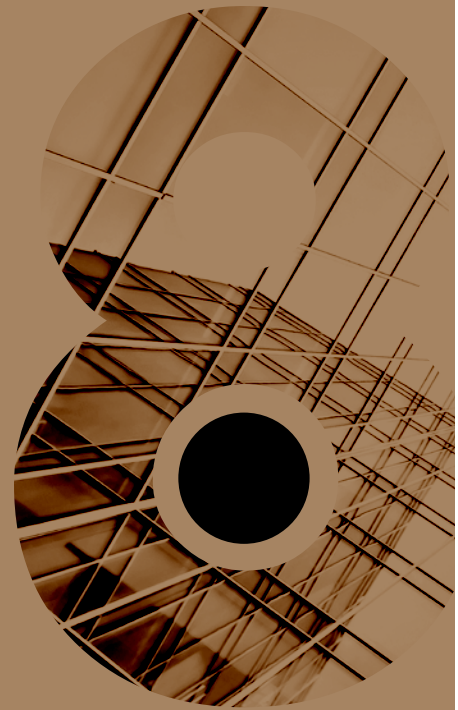
	2015	2014
1 Financement à la charge de l'ensemble des contribuables	23,8%	18,5%
2 Contributions des promoteurs	7,9%	8,1%
3 Transferts et financement à la charge du gouvernement du Québec	13,4%	20,4%
4 Autres revenus	0,2%	0,2%
5 Paiements comptant	35,0%	39,8%
6 Financements à la charge d'une partie des contribuables	19,7%	13,0%



ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES (Millions de \$)

	BUDGET 2015	BUDGET 2014
REVENUS		
Contributions des promoteurs	19,5	25,8
Transferts	20,6	27,8
Autres revenus	0,4	0,5
Excédent d'investissement avant conciliation à des fins fiscales	40,5	54,1
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
IMMOBILISATIONS		
Administration générale	14,4	12,0
Sécurité publique	10,8	19,8
Transport	68,6	74,5
Hygiène du milieu	108,7	166,5
Aménagement, urbanisme et développement	0,7	0,7
Loisirs et culture	42,3	43,3
	245,5	316,8
FINANCEMENT		
Emprunt à long terme à la charge:		
d'une partie des contribuables	48,4	41,1
de l'ensemble des contribuables	58,3	58,7
du gouvernement du Québec	12,3	36,8
	119,0	136,6
AFFECTATIONS		
Activités de fonctionnement	3,0	4,7
Réserves financières et fonds réservés	83,0	121,4
	86,0	126,1
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0,0	0,0

**RENSEIGNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES**



Périmètre comptable

Conformément aux principes comptables généralement reconnus, la Ville de Laval prépare un budget de fonctionnement ainsi qu'un programme d'investissement consolidés. Ils incluent les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

Le périmètre comptable d'un organisme municipal doit englober les organismes qui sont sous son contrôle.

Le contrôle se définit comme le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives d'un autre organisme de sorte que les activités de celui-ci procureront des avantages attendus à l'organisme municipal ou l'exposeront à un risque de perte.

La capacité d'orienter les politiques permet d'établir les règles de base pour la conduite des activités de l'organisme et la réalisation de sa mission et de son mandat.

Le périmètre comptable de la Ville de Laval comprend les organismes suivants :

Société de transport de Laval (STL)
Place des aînés de Laval
Gestion du Fonds Soutien Laval inc.
Centre d'expositions horticoles et commerciales de Laval

Laval Technopole, le Centre local de développement (CLD) de Laval, la Cité de la culture et du sport de Laval, la Fondation du Centre de la nature de Laval et Agriculture Laval (AGRIL) font partie intégrante du budget 2015 de la Ville.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES À DES FINS FISCALES (Millions de \$)

	VILLE DE LAVAL	ORGANISMES CONTRÔLÉS	BUDGET 2015	BUDGET 2014 Redressé
REVENUS				
Taxes sur la valeur foncière	546,2		546,2	519,1
Taxes sur une autre base	122,1		122,1	121,8
Paielements tenant lieu de taxes	15,9		15,9	18,3
Services rendus	7,4	38,2	45,6	42,3
Imposition de droits	32,4		32,4	33,4
Amendes et pénalités	17,9		17,9	17,8
Intérêts	9,8	0,2	10,0	8,2
Autres revenus	5,3		5,3	5,5
Transferts	27,5	32,9	60,4	69,8
	784,5	71,3	855,8	836,2
DÉPENSES				
Administration générale	95,4		95,4	90,3
Sécurité publique	169,4		169,4	166,1
Transport	194,2	73,0	267,2	259,3
Hygiène du milieu	149,7		149,7	144,9
Santé et bien-être	10,7		10,7	12,1
Aménagement, urbanisme et développement	22,0		22,0	23,4
Loisirs et culture	87,4	1,4	88,8	85,1
Frais de financement	56,4	2,9	59,3	63,9
	785,2	77,3	862,5	845,1
Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(0,7)	(6,0)	(6,7)	(8,9)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Immobilisations	111,2	14,5	125,7	122,4
Financement (net des affectations)	(77,2)	(9,1)	(86,3)	(86,4)
Affectations	(33,3)	0,6	(32,7)	(27,1)
	0,7	6,0	6,7	8,9
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0,0	0,0	0,0	0,0

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES À DES FINS FISCALES (Millions de \$)

	VILLE DE LAVAL	ORGANISMES CONTRÔLÉS	BUDGET 2015	BUDGET 2014
REVENUS				
Contributions des promoteurs	19,5		19,5	25,8
Transferts	20,6	5,9	26,5	42,9
Autres revenus	0,4		0,4	0,5
Excédent d'investissement de l'exercice	40,5	5,9	46,4	69,2
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
IMMOBILISATIONS				
Administration générale	14,4		14,4	12,0
Sécurité publique	10,8		10,8	19,8
Transport	68,6	47,6	116,2	120,0
Hygiène du milieu	108,7		108,7	166,5
Aménagement, urbanisme et développement	0,7		0,7	0,7
Loisirs et culture	42,3	34,3	76,6	43,3
	245,5	81,9	327,4	362,3
FINANCEMENT				
Emprunt à long terme à la charge:				
des organismes contrôlés		0,4	0,4	6,7
d'une partie des contribuables	48,4		48,4	41,1
de l'ensemble des contribuables	58,3		58,3	58,7
du gouvernement du Québec	12,3	64,4	76,7	56,4
	119,0	64,8	183,8	162,9
AFFECTATIONS				
Activités de fonctionnement	3,0	11,2	14,2	8,8
Réserves financières et fonds réservés	83,0		83,0	121,4
	86,0	11,2	97,2	130,2
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0,0	0,0	0,0	0,0



VILLE DE LAVAL

1, place du Souvenir
C.P. 422, succursale Saint-Martin
Téléphone : 311 ou 450 978-8000
www.laval.ca

SUIVEZ LA VILLE DE LAVAL



VILLE DE LAVAL
PAGE OFFICIELLE



@LAVAL311

